



## CONTRAT DE RESERVATION EMPLACEMENT

*Ce formulaire est interactif :  
pensez à l'environnement, complétez-le à l'écran !*

### DEMANDE DE RESERVATION DU \_\_\_\_\_

#### Coordonnées

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date naiss : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

#### Accompagnants

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date naiss : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date naiss : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date naiss : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date naiss : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date naiss : \_\_\_\_\_

#### Demande

Je souhaite réserver un emplacement camping du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ soit \_\_\_\_\_ nuits  
Pour :  Tente  Caravane  Caravane pliante  Camping-car Dimensions : \_\_\_\_\_  
Options :  Electricité 10amp  Tente supp  Véhicule supp  XXL (+ 30m<sup>2</sup>)  
De préférence en zone :  Verdon  Centre  Cerisier  Hauteurs  
Désirs particuliers : \_\_\_\_\_  Assurance annulation (+3%)

#### Règlement de l'acompte

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation (au verso) et, conformément à celles-ci, m'engage à régler, le solde du séjour initialement prévu, soit \_\_\_\_\_ nuitées.  
Pour réserver, j'effectue un premier règlement :

Ci-joint à titre d'acompte déductible de ma facture : 70 €  
J'ajoute pour frais de réservation : 20 €  
Assurance Annulation 3% (facultative) : \_\_\_\_\_ € (3% du montant total du séjour y compris frais de résa)  
Soit un total de : \_\_\_\_\_ €

Que je règle par :

- Chèque français, libellé à l'ordre de Chasteuil-Provence (envoi en recommandé)
- Chèque vacances au nom du titulaire de la réservation (envoi en recommandé)
- Carte Bancaire Visa/Mastercard (NB : avec ce mode de règlement, il est possible (et recommandé) d'effectuer votre réservation « en-ligne » sur le site : <http://www.chasteuil-provence.com>)

N° de carte : \_\_\_\_\_  
Date d'expiration : \_\_ / \_\_  
Cryptogramme : \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

# CONDITIONS GENERALES DE LOCATION EMPLACEMENT

La location d'un emplacement de plein air entraîne l'entière adhésion du client aux présentes conditions générales de location emplacement et l'acceptation sans réserve de l'intégralité des dispositions.

## OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties : d'une part le Camping Domaine Chasteuil Provence et, d'autre part, ses clients dans le cadre de la location d'emplacement(s) de camping à partir du site internet [www.chasteuil-provence.com](http://www.chasteuil-provence.com) mais aussi par téléphone ou par courrier. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment les prospectus, publicités, catalogues, n'a qu'une valeur informative et indicative.

## TARIFS

Chaque emplacement est loué nu selon un forfait de base comprenant : 1 emplacement de 100m<sup>2</sup> + 1 installation (tente, caravane ou camping-car) + 1 voiture + 2 personnes. L'emplacement peut accueillir au maximum : 6 personnes, 2 voitures, 1 installation et 1 petite tente.

Le tarif **inclut** : accès aux sanitaires, aux infrastructures d'accueil, à la piscine (en saison).

Le tarif **n'inclut pas** : taxe de séjour dont le montant est révisé chaque année et défini par la communauté de commune « Alpes Provence Verdon ».

En option, **avec supplément** : branchement électrique (10 ampères), personnes et enfant supplémentaires, voiture supplémentaire, tente supplémentaire, place XXL (30m<sup>2</sup> en plus), assurance annulation et interruption de séjour.

## RESERVATION ET PAIEMENT DE L'ACOMPTE

Le client remplit le contrat de réservation ou bien la demande de réservation en ligne et verse un acompte :  
- pour un séjour d'un montant supérieur à 70€ : l'acompte est de 70€ plus des frais de réservations.

- pour un séjour d'un montant inférieur à 70€ : l'acompte correspond à l'intégralité du prix de séjour plus des frais de réservations.

Le montant des frais de réservation est calculé en fonction de la période et de la durée du séjour (offerts, 10€ ou 20€). Ils sont réglés en même temps que l'acompte.

Modes de règlement acceptés : Paiement en ligne via Payline, Chèque Bancaire Français libellé à l'ordre de "Chasteuil-Provence", Chèques Vacances au nom du titulaire de la réservation, valables pour l'année en cours et dûment remplis à envoyer "en recommandé", Transfert Bancaire International.

En cas de demande pour un emplacement spécifique, le loueur s'efforcera de donner satisfaction au client, sous réserve de disponibilité. Toutefois l'attribution de cet emplacement pourra être modifiée, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Après vérification des disponibilités à réception de la demande, le loueur accepte la réservation et envoie une confirmation écrite ainsi qu'un devis, à présenter à l'arrivée. Les réservations ne lient le loueur que si celui-ci les a acceptées, ce que le loueur est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité et, d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. En cas de refus de la réservation, l'acompte n'est pas débité.

Le loueur propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel ; les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le loueur se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner. La réservation d'un emplacement est faite à titre strictement personnel. En aucun cas le client ne peut sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement préalable du loueur. Le loueur se réserve le droit de refuser l'accès aux clients se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'emplacement loué.

## MODIFICATION DE RESERVATION

Le client peut demander la modification de son séjour par email. Toute modification demandée dans les 24h suivant l'acceptation de la réservation est gratuite. Au-delà, un supplément de 10€ sera appliqué. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de

réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation si le séjour est couvert par une garantie. Si le séjour n'est pas couvert, il sera soumis aux modalités d'annulation et d'interruption de séjour. Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera réalisée selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et d'interruption de séjour.

## ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

L'assurance CampezCouvert, proposée par le loueur, est facultative mais fortement recommandée. Elle est facturée 3 % du montant total du séjour TTC, et s'ajoute à l'acompte. Elle doit être souscrite à la réservation et couvre les accompagnants déclarés sur le contrat de réservation, sous certaines conditions (maladie, accident...). Voir les conditions générales d'assurances et les garanties sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com). Sans cette assurance le client ne sera en aucun cas remboursé des sommes versées s'il est contraint d'annuler ou d'écourter son séjour.

## ANNULATION DE RESERVATION

- **Annulation du fait du loueur** : En cas d'annulation du fait du loueur, sauf en cas de force majeure, le client sera intégralement remboursé des sommes versées conformément à l'article R132-2 du code de la consommation. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

- **Annulation du fait du client** : Le client doit impérativement informer le camping par courrier ou par email dès la survenance d'un événement empêchant son arrivée. Le loueur accuse réception de cette annulation.

Pour les clients n'ayant pas souscrit une assurance annulation : il ne sera procédé à aucun remboursement. Si l'annulation intervient à moins de 1 mois de l'arrivée du client ou en cas de non présentation du client (no show), le loueur sera en droit de réclamer le solde du séjour. Si l'annulation intervient à plus de 1 mois de l'arrivée du

client, il ne sera procédé à aucun remboursement et le loueur ne réclamera pas le règlement du solde du séjour.

Pour les clients ayant souscrit une assurance annulation : Si le client a souscrit une assurance annulation et interruption de séjour, et que le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), le client doit aviser l'assureur dans les 48 h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. L'assurance Campezcouvert prend en charge le remboursement des sommes versées (hors frais d'assurance) et se substitue au client, le cas échéant, pour régler l'intégralité du solde du séjour.

#### **CONDITIONS DE REGLEMENT DU SOLDE**

Le client réglera obligatoirement et en totalité le solde de son séjour 1 mois avant son arrivée. L'acompte versé sera déduit du montant total du séjour (hormis les frais de dossier).

Modes de règlement acceptés : Espèces, Carte bancaire, Chèque Bancaire Français libellé à l'ordre de "Chasteuil-Provence", Chèques Vacances au nom du titulaire de la réservation, valable pour l'année en cours et dûment remplis.

#### **VOTRE SÉJOUR**

**Arrivée** : L'emplacement sera à disposition du client à partir de 14h. En cas de non présentation du client le jour prévu de l'arrivée (no show) et en l'absence de message de sa part indiquant le report de sa date d'arrivée, l'emplacement sera retenu jusqu'au lendemain 14h. Passé ce délai, l'emplacement sera de nouveau offert à la vente, aucun remboursement ne sera effectué et le loueur sera en droit de réclamer le solde du séjour. En cas d'arrivée retardée, le client devra payer à compter du jour d'arrivée initialement prévu. Pour toute arrivée ne correspondant pas aux indications du formulaire de réservation, l'accès au camping pourra être refusé et le séjour annulé : le règlement du séjour sera conservé par le camping.

**Pendant votre séjour** : Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Il est également responsable de tous les dommages survenant de son fait et doit, en conséquence, être assuré au titre de sa responsabilité civile. Le client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping. Le non-respect de ce règlement

pourra entraîner l'expulsion du client sans donner lieu à aucun remboursement. Tout départ anticipé du fait du client ne pourra donner lieu aucune ristourne ou remboursement.

**Départ** : Au jour du départ prévu, l'emplacement doit être libéré avant midi. Si le client désire prolonger son séjour, ceci ne sera possible que dans la mesure des disponibilités et avec l'accord préalable du loueur.

#### **ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés à titre gratuit, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Le carnet de vaccination doit être à jour. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le client devra emmener son animal faire ses besoins à l'extérieur du camping ou le cas échéant devra ramasser ses déjections. Il est interdit de laisser un animal seul, attaché sur l'emplacement ou enfermé dans une voiture. En cas de non-respect de ces dispositions, le loueur se réserve le droit d'exiger un forfait de 5€ par jour.

#### **INFORMATIQUE ET LIBERTÉ ET RGPD**

Les informations communiquées par le client à l'occasion de sa commande sont collectées et stockées par le loueur. Elles seront utilisées pour le traitement de la commande, pour renforcer et personnaliser la communication, pour récolter les avis clients, pour développer l'offre de services réservés aux clients et pour réaliser des études statistiques. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant. Le client dispose également d'un droit de refuser le traitement, de solliciter une limitation de celui-ci et enfin le droit à la portabilité des données à caractère personnel. Pour cela il suffit d'en faire la demande par écrit au loueur en indiquant le(s) noms et prénom(s) des clients concernés.

#### **IMAGE**

Le client est susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de brochures les présentations touristiques du loueur, l'illustration du site internet du loueur ou l'animation des

réseaux sociaux. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes hébergées avec le client. Si le client ne souhaite pas être photographié ou filmé, il lui suffit de le signaler par écrit à la réception dès son arrivée.

#### **LITIGE**

En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement par email [contact@chasteuil-provence.com](mailto:contact@chasteuil-provence.com), tout client du loueur a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite par LRAR, auprès du loueur. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi est celui préconisé par la FNHPA (Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air). Il s'agit du CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris) Saisine par internet [www.cmap.fr](http://www.cmap.fr), par mail : [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr), par téléphone : 01 44 95 11 40.